



Espace
gardDécouvertes
Centre Sportif Départemental

GUIDE SANITAIRE



BIENVENUE CHEZ NOUS



Nous sommes ravis de vous accueillir dans notre centre sportif départemental. Afin de vous assurer la plus grande sécurité, nous avons été extrêmement attentifs à respecter toutes les consignes sanitaires communiquées officiellement à ce jour. Nous vous invitons à prendre connaissance de ce guide qui présente les mesures que nous avons prises aux cours des différentes étapes de votre séjour.

Ces règles peuvent être actualisées à tout moment selon les directives de l'Etat.

La désinfection contre le coronavirus est particulièrement centrée sur le nettoyage des mains depuis le début de l'épidémie, mais le virus peut également se déposer sur toutes les surfaces. C'est pourquoi nous comptons sur vous pour respecter scrupuleusement les protocoles qui suivent.

Pour toutes questions relatives à ce guide, vous pouvez contacter le référent sanitaire représenté par Emmanuel PALMA.

SOMMAIRE

1. Mesures préventives	3
2. Pôle accueil	4
3. Pôle restauration	6
4. Pôle hébergement	7
5. Activités encadrées	7
6. Activités de loisirs	9
7. Installations sportives	10



1. MESURES PREVENTIVES

La crise sanitaire que nous traversons nous contraint à revoir notre fonctionnement.

EQUIPEMENTS ET MESURES PREVENTIVES MISES EN PLACE POUR LE PERSONNEL

Le personnel est équipé de visières et/ou de masques, gants et flacon individuel de gel hydro alcoolique.

Les agents sont formés aux gestes barrières et veillent à se laver les mains après chaque interaction.

Nettoyage intégral de toutes les chambres, des salles d'eau et des espaces communs avant la réouverture du centre aux groupes.

Utilisation de produits détergents désinfectants virucides agréés selon la norme EN 14476 + A2.

EQUIPEMENTS ET MESURES PREVENTIVES MISES EN PLACE POUR LES GROUPES

Le **lavage des mains** est obligatoire. Des distributeurs de gel hydro alcoolique et des affiches rappelant les gestes barrières sont placés à tous les points stratégiques du centre : hébergements, hall d'accueil, installations sportives, salles d'activités, restaurant, départ des sports de nature encadrés.

L'utilisation par les mineurs du gel hydro alcoolique se fera sous contrôle d'un encadrant.

La **distanciation physique** permettant à tout individu d'être situé à une distance d'au moins 1 mètre doit être respectée par tous. Un marquage au sol est matérialisé dans l'ensemble de la structure afin de maintenir cette distance de sécurité dans les zones d'attente et d'accueil (hall d'entrée, restaurant, départ activités encadrées).

Des **sens de circulation** sont mis en place pour que les portes ne servent que dans un sens.

Le centre sportif ne fournit pas les masques lorsque la distanciation physique ne peut être respectée.

CONDUITE A TENIR EN CAS DE SUSPICION COVID - 19

Tout symptôme évocateur d'infection à la covid-19 chez un enfant, constaté par l'encadrement, doit conduire à son isolement à l'infirmerie et au port d'un masque. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.

La prise en charge médicale du mineur doit être organisée sans délai par l'organisateur du séjour.

En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher. Son départ est organisé de façon à éviter toute proximité avec les autres mineurs.

Si les parents ne peuvent venir le chercher, l'organisateur doit assurer, en lien avec la famille, le retour du mineur dans le respect des prescriptions des autorités de santé.

L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu dans un ACM (Accueil Collectif de Mineurs).

Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile.

L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des mineurs au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.

La désinfection des lieux et des matériels utilisés par le mineur ou l'encadrant devront être effectués selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.



2. POLE ACCUEIL

Le protocole d'accueil est différencié selon que vous représentez un groupe constitué (encadrement et jeunes) ou organisateur de séjour groupes (accueil des parents avec les enfants).

Pour tous, un espace dédié à la remise des documents administratifs, des clefs et du matériel de loisirs est situé devant le bureau d'accueil. Tout objet remis est préalablement désinfecté.

ORGANISATION DES ARRIVEES POUR LES ORGANISATEURS DE SEJOUR

Les plages horaires des arrivées sont établies en concertation avec l'accueil du centre.

Les voitures se garent sur le parking qui leur est réservé derrière le gymnase.

Dans le respect du protocole sanitaire, tous les accueils des stagiaires accompagnés de leurs parents ont lieu au gymnase ; chaque stagiaire doit conserver son bagage avec lui.

Des marquages au sol (adhésifs et peinture) sont mis en place du parking jusqu'au gymnase et dans l'ensemble du centre afin de maintenir les distances de sécurité et respecter le nouveau sens de circulation.

L'entrée et la sortie du gymnase sont matérialisées par une signalétique.

Les organisateurs de séjour accueillent les stagiaires et les parents à l'entrée du gymnase et finalisent l'inscription du séjour à l'intérieur.

Une fois l'accueil terminé les organisateurs accompagnés des stagiaires et des parents se rendent à leur hébergement en suivant le nouveau sens de circulation « COVID ».

Les parents qui souhaitent accompagner leurs enfants à l'intérieur de la structure doivent porter le masque.

ORGANISATION DES ARRIVEES POUR LES GROUPES CONSTITUES

Les groupes arrivent à des horaires échelonnés définis en amont lors de la préparation du séjour.

Les bus se garent à l'emplacement qui leur est réservé ; les groupes prennent avec eux leurs bagages et sont accueillis par le personnel d'Espace Gard Découvertes pour les informer du fonctionnement du centre.

Dans le respect du protocole sanitaire, les accueils ont lieu au gymnase ou à l'extérieur (selon l'effectif et les directives de la direction d'Espace Gard Découvertes).

Des marquages au sol (adhésifs et peinture) sont mis en place du parking jusqu'au gymnase et dans l'ensemble du centre afin de maintenir les distances de sécurité et respecter le nouveau sens de circulation.

Une fois l'accueil terminé le groupe regagne son hébergement en suivant le nouveau sens de circulation « COVID » mis en place à l'intérieur du centre.

PENDANT LE SEJOUR

Les télécommandes sont disponibles à l'accueil et remises totalement désinfectées au référent du groupe.

Dans toutes les salles, les tables sont disposées de façon à respecter la distance de sécurité de 1 mètre, leur emplacement est matérialisé au sol. Les clefs remises pour accéder aux salles sont désinfectées au préalable et rendues dans un panier de dépose à l'accueil.

DEPART DES GROUPES

Le jour du départ, les bagages seront stockés au gymnase ou dans les salles d'activités. Un horaire sera fixé pour chaque groupe afin que le référent restitue les clés et l'ensemble du matériel, une zone de dépose est prévue à cet effet devant le bureau d'accueil.



COVID-19
RIPOSTE



3. POLE RESTAURATION

Les horaires de service mis en place en amont du séjour sont à respecter pour permettre la distanciation entre les groupes.

Dans la salle de restaurant, les tables sont à minima 1 mètre de distance, leur remplissage se fait avec un maximum de 10 personnes d'un même groupe.

PETIT-DEJEUNER

L'entrée en salle de restaurant s'effectue par groupe de 10 personnes maximum encadrement compris à l'heure prévue.

Le service se fait au plateau. Tous les ingrédients sont servis par le personnel du centre.

Les convives s'installent aux tables qui leurs sont attribuées.

Chaque personne dépose son plateau et sa vaisselle sur une desserte appropriée avant la sortie de salle, après avoir au préalable pris soin de jeter les déchets dans les poubelles spécifiques.

DEJEUNER/DINER

L'entrée en salle de restaurant s'effectue par groupe de 10 personnes maximum encadrement compris à l'heure prévue.

Le repas est servi individuellement à l'entrée de la salle de restaurant dans des plateaux à compartiments préalablement préparés par le personnel du centre dans le respect des normes HACCP.

Un référent est nommé à chaque table par les animateurs-trices pour aller chercher de l'eau et du pain si besoin.

Le déjeuner et le dîner ont lieu à l'intérieur. Chaque personne dépose son plateau et sa vaisselle sur une desserte appropriée avant la sortie de salle, après avoir au préalable pris soin de jeter les déchets dans les poubelles spécifiques.

Salières, poivrières, distributeurs de condiments ne sont plus en libre-service.

Le responsable de séjour se charge de communiquer à l'accueil le nom et le prénom des personnes qui ont un P.A.I. ou un régime alimentaire particulier.

NETTOYAGE ET DESINFECTIION

Sol, tables et chaise de la salle de restaurant sont nettoyés et désinfectés après chaque service.

Les tables et chaises sont désinfectées après chaque passage de convives.

La vaisselle est lavée à haute température (supérieure à 60° c).



4. POLE HEBERGEMENT

COUCHAGES

Dans les chambres, le lit du haut peut être occupé mais l'occupant doit se coucher à l'opposé de celui du lit du bas (tête bêche).

Le linge de lit (drap housse et taie d'oreiller) est fourni mais pas les couvertures, il est demandé aux utilisateurs **d'apporter drap plat ou sac de couchage**.

ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNS

L'entretien des couloirs et des sanitaires est effectué en utilisant les procédures habituelles, finalisées avec un produit virucide (EN 14476), à raison de 2 passages par jour.

Les parties manuportées (porté à la main) sont quotidiennement désinfectées avec un produit virucide (EN 14476).

NETTOYAGE DEPART/ARRIVEE

Chaque utilisateur enlève son linge de lit et le dépose dans un chariot à linge.

Les housses de matelas sont désinfectées au départ du groupe.

Le nettoyage lors du départ est renforcé, la totalité de la chambre et des communs sont nettoyés et désinfectés avec un produit virucide (EN 14476).

Le linge est pris en charge par la blanchisserie ARCOSS, où il est nettoyé à haute température (supérieure à 60°).



5. ACTIVITES ENCADREES

Affichage des mesures barrières sur les lieux de départ d'activités.

L'accès aux séances de sports de nature se fait **par groupe de 10 personnes encadrement compris** (animateur et/ou moniteur sportif diplômé).

Au départ et après chaque activité, les participants doivent se laver les mains au savon ou au gel hydro alcoolique.

Pour chaque activité, le matériel remis est désinfecté.

Lors de déplacements en transport collectif, **le port du masque est obligatoire** (non fourni par le centre sportif).

CANOE-KAYAK

Seule la pratique individuelle est autorisée par embarcation : une personne par canoé, kayak, paddle.

Un aménagement de l'espace d'accueil et une signalétique sont mise en place pour respecter la distanciation physique dans les flux de personnes.

Un marquage est prévu pour favoriser l'auto équipement des participants.

Tout l'équipement spécifique (gilets, pagaies, embarcations) transite par une zone de désinfection.

Activité avec déplacements nécessitant le port du masque obligatoire (non fourni par le centre sportif).

SPELEOLOGIE

L'activité spéléologie doit permettre de progresser dans le milieu souterrain en maintenant une distance de 1,50 mètre pour les phases statiques et comprise entre 5 et 10 mètres en phase dynamique.

Les combinaisons sont lavées à 60 degrés et les casques désinfectés selon les recommandations émises par le fabricant.

Activité avec déplacements nécessitant le port du masque obligatoire (non fourni par le centre sportif).

TIR A L'ARC

Est à disposition un point d'eau avec du savon ou du gel hydro-alcoolique au local de matériel.

L'arc et les flèches mis à disposition sont affectés à un seul archer pendant toute séance, et seront désinfectés après chaque usage.

ESCALADE

Il est prévu une distanciation de 1,50 mètre minimum entre chaque grimpeur au pied des voies et de 5 mètres entre chaque voie où les grimpeurs sont engagés.

L'utilisation de masques lors des phases de regroupement au pied des voies et blocs est obligatoire.

Activité avec déplacements nécessitant le port du masque obligatoire (non fourni par le centre sportif).

VTT

Respecter les gestes barrières, mise à disposition de gel hydro-alcoolique ou point d'eau avec savon.

Une distanciation de 2 mètres entre chaque personne à l'arrêt, et 10 mètres en roulage sont à appliquer pour le VTT.

Casques et VTT sont désinfectés à l'issue de la séance.

COURSE D'ORIENTATION

Le départ de la course d'orientation est matérialisé au sol en espaçant les sas de départ (4 m² minimum par personne).

Lors de la distribution des cartes avec des circuits et les définitions de postes, le pratiquant se lave les mains avec du gel hydro-alcoolique avant de récupérer sa carte, la glisse dans le plastique puis se lave les mains à nouveau.

Les pratiquants prennent des départs échelonnés en respectant les marquages au sol.

Ne pas s'attarder au poste et se décaler pour lire sa carte si besoin, veiller à respecter les distances entre coureur (10 mètres) au poste et en course.

Les débriefings sont déconseillés sur la zone d'arrivée.



6. ACTIVITES DE LOISIRS

En début de chaque séjour, l'organisateur récupère auprès de l'accueil jeux de société et matériels (raquettes tennis de table, balles baby, etc.) dans un sac de sport. En fin de séjour, ce **matériel sera isolé pendant 72 heures** avant d'être réutilisé.

Un distributeur de gel hydro alcoolique est à votre disposition dans la salle d'animation.

Les bous ne sont pas autorisées.



Coronavirus Covid-19

Toute l'information à jour :

**[gouvernement.fr/
info-coronavirus](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)**

Pour toutes vos questions :

N° vert 0800 130 000
(appel gratuit)

**Uniquement en cas de symptômes
(fièvre, toux, difficultés respiratoires) :**

composez le 15

7. INSTALLATIONS SPORTIVES



Lors de votre présence dans les installations couvertes, les portes doivent rester ouvertes de façon à favoriser l'aération des lieux et éviter les contacts sur les surfaces.

Un poste de désinfection est installé aux entrées avec un distributeur de gel hydro alcoolique.

Les clés remises pour accéder aux installations sont désinfectées au préalable et rendues dans un panier de dépose à l'accueil.

HALLE DES SPORTS

Les vestiaires sont maintenus fermés. Seul l'accès au sanitaire à l'entrée est autorisé avec une régulation gérée par le responsable de groupe.

L'accès se fait dans le respect du ratio de 1 personne pour 4 m² de surface sportive pouvant aller jusqu'à 5 m² en cas d'activité à intensité modérée.

GYMNASE

L'accès se fait dans le respect du ratio de 1 personne pour 4 m² de surface sportive pouvant aller jusqu'à 5 m² en cas d'activité à intensité modérée.

SALLE DE MUSCULATION

L'accès est limité à 10 personnes en simultané. Les personnes doivent avoir une tenue adaptée et une paire de chaussure spécifique.

Un kit de désinfection dans la salle est à votre disposition pour une désinfection obligatoire des appareils **avant chaque utilisation.**

LA PISCINE

Cet équipement est fermé pour toute la saison.

LES STADES

Les vestiaires et sanitaires ne sont pas accessibles.